

L'immersion française à l'université : Politiques et pédagogies



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

Dr Hélène Knoerr, ILOB

Université d'Ottawa

Langues Canada, Québec, février 2017

Université d'Ottawa | University of Ottawa



www.uOttawa.ca

Plan de la présentation

- Genèse du livre
- Quelques définitions
- Quelles sont les conditions favorable au succès d'un programme d'immersion française au niveau universitaire?
 - trois niveaux d'analyse
- Conclusion?

L'immersion française à l'université

Politiques et pédagogies



Sous la direction de Hélène Knoerr,
Alyse Weinberg et Aline Gohard-Radenkovic
Les Presses de l'Université d'Ottawa

Genèse du livre

- Forum Immersion universitaire 2012

IMMERSION AU NIVEAU UNIVERSITAIRE

Programme

B = bilingue
F = français
A = anglais



uOttawa

Session IV – Perspectives

- Synthèse du forum : Aline Gohard Radenkovic
- Conférence de clôture : Graham Fraser, commissaire aux langues officielles : Le potentiel de l'immersion au Canada



Genèse du livre



Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

- Rapport du Commissaire aux langues officielles



Genèse du livre

Rapport du Commissaire aux langues officielles

- L'offre est essentiellement limitée à quatre initiatives principales:
 - l'Université d'Ottawa,
 - le collège Glendon de l'Université York,
 - le Campus St Jean de l'Université de l'Alberta,
 - l'Université Simon Fraser
- Le Commissaire fait régulièrement, tant dans ses rapports annuels que dans ses interventions, la recommandation d'étendre l'offre en immersion au niveau postsecondaire.



Genèse du livre

Recommandations à l'intention des universités

Recommandation 5 : Adoption de mesures

Le commissaire aux langues officielles recommande aux établissements individuels d'élaborer des stratégies et des plans d'action destinés à améliorer les possibilités d'apprentissage en langue seconde, en fonction de leur propre situation et de leur propre contexte.

Plus précisément, le commissaire recommande aux établissements de créer plus de possibilités d'apprentissage intensif en langue seconde et de les offrir aux étudiants, notamment des cours de langue seconde se rapportant à leur domaine d'étude, des possibilités d'étudier dans leur langue seconde ainsi que des possibilités de vivre et d'étudier dans un environnement où se parle leur langue seconde et d'entrer en contact avec des personnes employant l'autre langue.

Recommandation 8 : Adoption de politiques en matière de langue seconde

Le commissaire aux langues officielles recommande aux universités d'adopter des politiques officielles en matière d'apprentissage en langue seconde dans le cadre d'une stratégie générale visant à améliorer cet apprentissage.

Le commissaire aux langues officielles recommande également aux universités de trouver d'autres moyens de reconnaître l'importance de l'apprentissage en langue seconde et de démontrer la valeur qu'elles y attachent.

Cette recommandation pourrait comprendre, par exemple, l'ajout d'exigences nouvelles ou renforcées aux exigences générales de l'université ou ciblant des disciplines précises, la reconnaissance des défis associés à l'apprentissage en langue seconde au moyen d'une immersion ou d'autres formes d'étude intensive dans la langue seconde, ainsi que la prise en considération de cette expérience dans l'évaluation des dossiers d'admission à l'université ou à des programmes en particulier.

Que faut-il pour que l'immersion française au niveau universitaire fonctionne?

Genèse du livre

- « un continuum d'apprentissage depuis le primaire jusqu'au marché du travail »
- nécessité de « recenser et [d']analyser les pratiques en cours afin de proposer un modèle gagnant de l'immersion en français au niveau universitaire » (Fraser, p. xvi)

Quelques définitions

- Politique(s):
 - « la politique »: choix, prise de décisions, à différents niveaux d'opérationnalité
 - « les politiques » = les programmes et les actions ciblées
- Pédagogie = mise en œuvre de ces programmes et actions sur le plan de l'enseignement et de l'apprentissage

Quelques définitions

- Immersion
 - Stern (1988, p. 4): « L'immersion en français a pris naissance dans les systèmes scolaires anglo-canadiens. [...] Les classes immersives s'adressent en conséquence aux enfants qui ont l'anglais ou une autre langue que le français comme langue maternelle, et qui sont disposés à faire en français une bonne partie de leurs études. »
 - Cummins et Swain (1986, p. 8) : « L'immersion désigne une situation où des enfants d'un milieu linguistique et culturel identique qui n'ont eu aucun contact préalable avec la langue de l'école sont placés ensemble dans une classe où la langue seconde est la langue d'enseignement. »

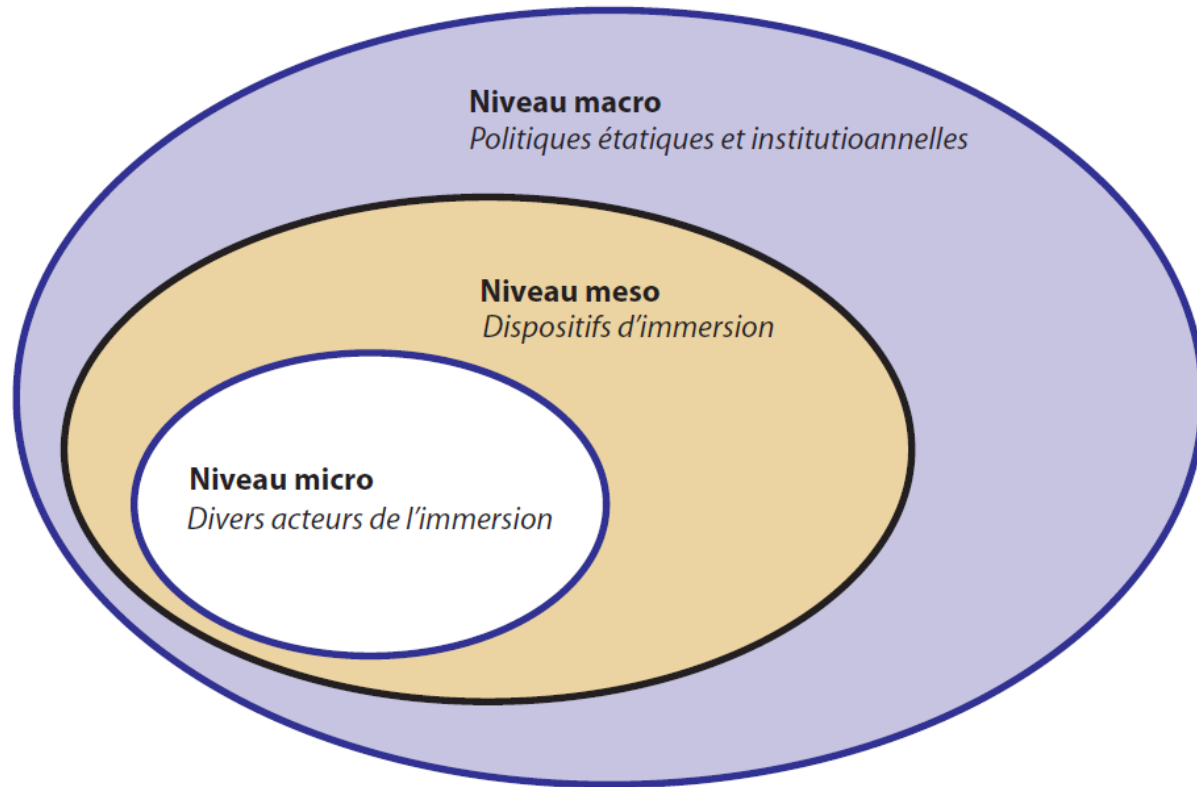
Quelques définitions

- Immersion
 - Toupin (1986, p. 7). « une approche destinée aux élèves qui ne possèdent pas la langue seconde au moment de leur entrée au programme. Elle permet l'acquisition de cette langue seconde par l'entremise des matières enseignées dans celle-ci du début du programme jusqu'à la fin de la scolarité des élèves »

Quelques définitions

- Francophile: « qui vient de la communauté anglophone mais qui apprécie vivre dans la culture et dans la langue françaises » (Houle, 2012)
- Dispositif: « un ensemble intellectuel, technique ou matériel ayant pour fonction d'assurer la réalisation d'un projet et définissant le rôle des acteurs, des outils associés et les étapes nécessaires pour la réalisation d'une tâche préalablement identifiée, éventuellement pédagogique » (Cuq, 2003, p. 74)

Les trois niveaux d'analyse



A. Gohard- Radenkovic

Les trois niveaux d'analyse

Approche et différentes composantes de l'ouvrage

Dimension macro Partie I	Dimension méso Partie II	Dimension micro Partie III
Politiques linguistiques et aménagements institutionnels pour la mise en place de l'immersion au Canada	Dispositif d'immersion à l'Université d'Ottawa: modèles, démarches et lieux	Expériences des divers acteurs de l'immersion à l'Université d'Ottawa
Présentation des textes, lois et mesures, et de leur évolution, aux niveaux: – étatique (chapitre 1) – institutionnel (chapitre 2) Théories de la linguistique appliquée, didactique des langues et autres disciplines convoquées (chapitre 3) Identification des modèles d'immersion affichés selon contexte (chapitre 4) Variantes de l'immersion en français au Canada (chapitre 5)	Description et analyse des: – structures d'administration, de gestion, d'accompagnement (chapitre 6) – diversification des modes et lieux d'apprentissages formels et informels (chapitre 7) – programmes de langue et de discipline (chapitre 8) – démarches pédagogiques mises en œuvre (chapitre 9) – structures et modalités d'évaluation (chapitre 10) – formations des acteurs (chapitre 11)	Analyse des parcours de vie, de langues et de mobilité des: – administrateurs, gestionnaires (chapitre 12) – enseignants de la langue (chapitre 13) et de la discipline (chapitre 14) – étudiants anglophones (chapitre 15) et allophones (chapitre 16)

Niveau macro

- Cadre législatif/ politique
 - Lois linguistiques
 - Loi sur les langues officielles 1969
 - « lois linguistiques » du Québec
 - État fédéral, compétence provinciale
 - c'est aux provinces de choisir leur statut linguistique et aux commissions et conseils scolaires, qui gèrent la scolarité obligatoire, de décider de la mise en œuvre ou non de programmes d'immersion dans les écoles primaires et secondaires.
 - « Sa Majesté, sur l'avis et du consentement de l'Assemblée législative de la province » consacre au cas par cas le caractère des universités.

Niveau macro

- Cadre théorique/ méthodologique
 - un ancrage tant linguistique que didactique
 - validé par les recherches et éprouvé par l'expérience et l'expérimentation
 - *à l'Université d'Ottawa, modèle encadré puis modèle associé*
 - Distinguer l'immersion proprement dite (pour non-francophones, généralement locuteurs de la langue majoritaire et qui veulent apprendre la langue et la culture de la minorité de langue seconde) de contextes où l'on intègre des non-francophones à des programmes initialement destinés à des francophones, minoritaires et/ou majoritaires (considérations démolinguistiques et géographiques).

Niveau méso

- Leadership, vision
- Structure administrative: service vs programme
- Structures d'accompagnement méthodologique et pédagogique
 - gouvernance
- Diversité des modes et des lieux
 - Apprentissage expérientiel/ communautaire
 - Séjours à l'étranger

Niveau méso

- Cheminement
 - académique (formation initiale; choix de cours)
 - professionnel (formation initiale et continue)
- Structures et modalités d'évaluation
 - des étudiants (niveau d'entrée et de sortie; contenu vs langue)
 - du programme
- Institutionnalisation des relations entre acteurs vs bonne volonté individuelle
 - Tandems
 - Parrainage et mentorat

Niveau micro

- Légitimation/ légitimité
 - Du dispositif
 - Des étudiants
 - Des professeurs de langue/ de discipline
- (In)sécurité: affective, linguistique, professionnelle
 - Des étudiants
 - Des professeurs de langue/ discipline

Conclusion

- L'immersion, phénomène protéiforme...
- Un concept tributaire d'un certain nombre de paramètres
 - Contextuels
 - Institutionnels
 - Académiques
 - Individuels
- Processus et tensions entre les discours officiels et les moyens, mesures et personnels mobilisés pour les mettre en œuvre
- Un champ en construction et en évolution permanentes

L'équipe

- Hélène Knoerr, Alysse Weinberg, Aline Gohard-Radenkovic
- Catherine Buchanan, Sandy Burger, Amelia Hope, Sylvie Lamoureux, Jérémie Séror, uOttawa
- Bettina Cenerelli, Simon Fraser University
- Eva Lemaire, Campus Saint-Jean
- Françoise Mougeon, collège Glendon
- Préface de Graham Fraser, Commissaire aux langues officielles

L'immersion française à l'université

Politiques et pédagogies



Sous la direction de Hélène Knoerr,
Alysse Weinberg et Aline Gohard-Radenkovic
Les Presses de l'Université d'Ottawa